TITRE DU POSTE : ***Technicienne ou technicien d'éducation spécialisée (TES) affecté.e à des élèves présentant une anomalie de comportement et/ou des problèmes de santé mentale***

SERVICE :
Enfance en difficulté

SUPERVISEUR IMMÉDIAT / SUPERVISEURE IMMÉDIATE:
Direction d'école

SOMMAIRE DU POSTE

La personne qui occupe ce poste relève de la direction d`école et a pour rôle d`établir une relation aidante, d`accompagner et d`intervenir auprès des élèves en difficulté qui fréquentent un programme de l'Article 23, une classe d'adaptation sociale ou une classe ordinaire (élèves atteints d'une anomalie de comportement ou souffrant d'un problème de santé mentale) en redonnant ou en préservant la plus grande autonomie possible aux élèves. Elle collabore avec les divers membres de l'équipe multidisciplinaire (direction d'école, enseignants, enseignantes, cliniciennes, orthophonistes, psychométricienne, conseillers ou conseillères pédagogiques, travailleuses sociales, psychologues, etc.) et tous les partenaires socio-éducatifs.

FONCTIONS

- Doit consulter le PEI (Plan d'enseignement individualisé) et toutes informations supplémentaires à l'égard du profil de l'élève avec lequel il ou elle intervient ;
- En étroite collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant responsable du programme :
    a. Participer à la mise en œuvre du PEI ;
    b. Accompagner l'élève en salle de classe ou à un programme alternatif lors de la mise en application de ses connaissances et de ses compétences;
    c. Fournir les adaptations appropriées décrites dans le PEI;
    d. Travailler avec l'élève, individuellement ou en groupe, en contexte de retrait partiel, en fonction des besoins des élèves et de l'école. Le travail en contexte de retrait partiel peut être envisagé sur la recommandation de la direction d'école ou de la direction des services aux élèves ;
    e. Surveiller et communiquer les réalisations et les progrès de l'élève en regard des attentes décrites dans le PEI à l'enseignante ou l'enseignant responsable du programme ;
    f. Maintenir des communications continues avec tous les intervenantes et intervenants travaillant auprès de l'élève ;
    g. Suggérer des modifications au PEI pour l'atteinte des objectifs ;
- Observer, identifier et répondre aux besoins académiques, sociaux, affectifs, comportementaux, non comportementaux et physiques de l'élève en adoptant les techniques d'éducation spécialisées en salle de classe ordinaire et dans les programmes alternatifs ;

- Appuyer la planification et animer les activités quotidiennes à effectuer avec l'élève en vue de l'encourager à s'intégrer davantage et lui fournir les outils pour favoriser son autonomie et le développement d'habiletés de vie et sociales ;

- Accompagner et assurer la surveillance de l'élève en classe et lors de déplacements et voir aux besoins particuliers de l'élève tels que l'administration des médicaments, aide pour soins personnels, etc. ;

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe-école et avec les intervenantes et intervenants de diverses agences (Centres de traitement pour enfants, Centres d'accueil, Foyers de groupe, Centres pour jeunes contrevenantes et contrevenants, Organismes de placement familial pour enfants) ;

- Travailler à réduire les écarts de comportements tels comportements agressifs et participer à l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de modification du comportement et/ou de plans de traitement et/ou de plans de sécurité ;

- Intervenir auprès de l'élève en situation de crise et/ou urgente en appliquant des techniques d'intervention non violentes en situation de crises le cas échéant;

- Assister l'élève dans l'utilisation de divers logiciels et équipements ;

- Rechercher et préparer le matériel d'appui pour permettre l'application des stratégies d'intervention et d'adaptation ;

- Participer aux réunions des diverses équipes de planification pour la mise à jour du PEI et des interventions ;

- Participer à la collecte de données, rédiger des rapports et des notes de progrès ;

- Peut-être appelé à faire de la supervision des élèves, au besoin ;

- S`acquitter de toute autre tâche reliée à ses fonctions.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (Y COMPRIS L'EXPÉRIENCE)

Diplômes, brevets, attestations

- Cours collégial de trois ans en Techniques d'éducation spécialisée;
- Formation à point selon les anomalies spécifiques, par exemple :
    - Intervention non violente en situation de crise (CPI);
    - ASIST (Prévention du suicide; évaluation du risque);
    - GISC (Gestion de l'intervention en situation de crise).

Expérience

- Un minimum de 1 an d'expérience dans le domaine de Techniques d`éducation spécialisée auprès des élèves ayant des anomalies de comportement ou des problèmes de santé mentale est nécessaire pour pouvoir bien exécuter avec compétence toute la gamme des tâches.

Compétences

- Démontrer une excellente capacité d'analyse et de synthèse pour la résolution de cas;
- Être capable de travailler efficacement sous pression;
- Avoir une excellente connaissance du français oral et écrit et une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit ;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise ;
- Démontrer une habileté à travailler en collaboration au sein d'une équipe multidisciplinaire ;
- Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement ;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Possibilité d'avoir à lever de l'équipement pouvant aller jusqu'à 10 livres.

SUPERVISION EXERCÉE

- Sans objet.

CLASSIFICATION DU POSTE

- Selon l'échelle de rémunération de la convention collective de la FEÉSO.